

LOI MACRON

LA LOI DES ILLUSIONS

« *Ce n'est pas la loi du siècle* », François Hollande, 5 janvier 2015
« *Une loi fourre-tout* », Jean-Christophe Cambadélis, 2 décembre 2014

Le 6 janvier 2015, la Commission européenne a annoncé que la France perdait une place au classement des économies mondiales. Nous sommes maintenant derrière les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Cette mauvaise nouvelle dont personne ne peut se réjouir sanctionne 2 ans et demi d'une politique économique catastrophique :

- ▶ **Déjà un demi-million de chômeurs en plus** et 100 000 supplémentaires redoutés en 2015 par l'organisme qui gère l'assurance chômage (UNEDIC). Toutes les catégories sont touchées, notamment les salariés de plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi de longue durée. On est bien loin de « l'inversion de la courbe » promise chaque mois depuis plus d'un an.
- ▶ **Une croissance économique nulle** (0,4 % en 2014), qui ne permet pas de réduire durablement le chômage et creuse notre déficit commercial. Alors que tous les pays redémarrent, la France stagne.
- ▶ **200 milliards de dette supplémentaire.** La France a dépassé les 2000 milliards d'euros et la dette continuera à augmenter en 2015 pour atteindre les 100 % du PIB. Le délai accordé à la France par Bruxelles pour passer sous la barre des 3 % ne suffira pas et nous n'avons jamais été aussi dépendants des marchés financiers. Comme le soulignent régulièrement des organismes indépendants comme la Cour des comptes : aucun effort sérieux n'a été conduit pour réduire les dépenses publiques inutiles (56,1 % du PIB en 2015).
- ▶ **40 milliards d'impôts en plus.** Le taux de prélèvements obligatoires s'élèvera encore en 2015 à 44,6 % du PIB. Les promesses de « pause fiscale » à venir n'effaceront pas la hausse des cotisations sociales pour financer le retour pour certain à la retraite à 60 ans, la taxation des heures supplémentaires, la baisse du quotient familial ou encore la hausse des cotisations pour les retraités, les artisans et les commerçants. Cette saignée fiscale sans précédent a fait fuir les investisseurs, démoralisés l'ensemble des acteurs économiques du pays et étouffé le pouvoir d'achat des classes moyennes.

Après avoir mené la France au bord du précipice, François Hollande tente de nous faire croire à un changement de cap courageux. Mais ne nous laissons pas abuser par des effets de manche : **les artifices de la loi Macron ne suffiront pas.** La confiance n'est pas là et le pouvoir socialiste est incapable de réunir les conditions du sursaut national dont nous avons besoin.

 **Une loi sans cohérence qui passe à côté de l'essentiel**

Malgré quelques timides mesures sur la libéralisation du transport en car, le fonctionnement des prud'hommes ou l'actionariat salarié, les 200 articles de cette loi « fourre-tout » réussissent à passer à côté de l'essentiel.

Rien sur l'apprentissage, rien sur le temps de travail des salariés, rien sur la réforme du marché du travail et rien pour baisser la pression fiscale qui étouffe notre économie !

Sur l'ouverture des commerces le dimanche, la loi propose une véritable usine à gaz en donnant le pouvoir de décision aux conseils municipaux ou aux communautés de communes.

La loi Macron est une loi d'affichage sans cohérence qui ne permettra pas à la France de profiter du retour de la croissance mondiale.

Ce que propose l'UMP : une économie compétitive au service de l'emploi

- ▶ **Un marché du travail souple et réactif, pour protéger les personnes et créer de l'emploi :** réforme des contrats de travail et de l'indemnisation chômage, augmentation du temps de travail négocié par entreprise, refonte de la formation professionnelle pour l'adapter aux besoins de l'économie et la recentrer sur ceux qui en ont le plus besoin.
- ▶ **La réduction drastique des dépenses publiques inutiles** consacrée pour partie au remboursement de notre dette et pour partie à la baisse des impôts.
- ▶ **Une fiscalité stable avec deux mesures simples :** la non-rétroactivité des nouvelles règles et la stabilité sur 5 ans. Ceux qui veulent investir et créer doivent avoir la garantie que les règles ne changeront pas au gré des humeurs politiques.
- ▶ **Une fiscalité compétitive :** nous n'avons pas fini de payer les conséquences des mesures démagogiques du début du quinquennat. Il faut revenir au prélèvement forfaitaire libérateur et engager une convergence fiscale avec les pays européens les plus compétitifs dont l'Allemagne. Nous devons faire en sorte que l'épargne des Français soit orientée vers des supports productifs, qui financent l'économie réelle, au lieu de dormir sur des livrets réglementés.
- ▶ **Une règle d'or de la simplification administrative :** deux normes supprimées pour une norme créée. Les patrons de TPE et PME passent 20 % de leur temps à gérer des questions administratives contre 7 % à Genève.
- ▶ **Le développement de l'actionnariat salarié :** c'est le meilleur moyen pour attirer les talents dans les entreprises et de motiver les salariés.
- ▶ **La responsabilisation des acteurs politiques locaux,** qui ont le devoir de créer un environnement favorable aux entreprises sur leurs territoires.

Conclusion

Le gouvernement s'illustre encore une fois par l'incohérence de sa politique : d'un côté quelques déréglementations avec la loi Macron et, de l'autre, la fonctionnarisation des médecins libéraux avec la loi Touraine.

La loi Macron n'est pas le remède miracle à nos difficultés économiques. Depuis 2012, le poids des impôts n'a jamais été aussi important, et les petites entreprises subissent chaque jour de nouvelles contraintes.

Notre économie stagne, le chômage risque encore d'augmenter de 100 000 personnes en 2015. L'un de ces éléments va-t-il être remis en cause par la loi Macron ? Non. Y aura-t-il moins d'impôts après cette loi ? Non. Moins de chômage ? Non. C'est la loi des illusions.

